

## CONVOCATION

Le conseil municipal est convoqué en séance publique, le 29 avril 2026 à 20h00 à la mairie, salle du conseil.

### Ordre du jour

Désignation du secrétaire de séance  
Approbation du procès-verbal de la séance précédente  
Adhésion au CAUE  
Convention pour la gestion des populations félines  
Budget primitif Forêt 2026  
Budget primitif Commune 2026  
Questions diverses

Fait à Glamondans, le 25 avril 2026  
le Maire, Xavier MOREL

## CONSEIL MUNICIPAL DU 29 AVRIL 2026

Le 29 avril 2026, à 19h00, le conseil municipal, convoqué légalement, s'est réuni à la salle du conseil municipal, lieu habituel de ses séances

**Etaient présents :** Dominique COURDIER, Alain GOGUEY, Fanny JEAN, Laurent MEILHAC, Bastien MONTARRY, Xavier MOREL, Marie-Madeleine ROUSSELOT, Christian RUEFF, Pascale SANTI, Marylène SIMONIN et Aude TOFFEL.

**Date de convocation :** 25 avril 2026

### **La séance débute à 19h00**

#### **1/ désignation du secrétaire de séance**

Conformément aux dispositions de l'article L 2121-15 du code général des collectivités territoriales, le conseil municipal est invité à nommer un de ses membres pour remplir les fonctions de secrétaire. Après avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité de procéder à cette désignation par un vote à main levée et désigne Madame Aude TOFFEL pour remplir cette fonction.

**pour : 11      contre : 0      abstention : 0**

*Monsieur le maire demande l'autorisation d'ajouter à l'ordre du jour une délibération pourtant sur l'entretien des locaux. Pour 11/11*

#### **2/ approbation du projet de procès-verbal de la séance précédente**

Le maire invite les conseillers municipaux à formuler des remarques sur la rédaction du procès-verbal de la séance du 22 avril 2026. En l'absence de remarques, le Conseil Municipal approuve le procès-verbal.

**pour : 11      contre : 0      abstention : 0**

#### **3/ adhésion au CAUE**

Le conseil municipal, après avoir délibéré, décide d'adhérer à l'association Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE) pour son aide à la réflexion d'un projet "Centre village". Le montant annuel fixé est de 55 €.

**pour : 11      contre : 0      abstention : 0**

#### **4/ Convention pour la gestion des populations félines**

Le conseil municipal, après avoir pris connaissance des termes et des tarifs en cours de la convention, et délibéré, décide de mettre en place une gestion de la population féline sur le territoire de la commune et

autorise le maire à signer la convention quadripartite établie pour une durée de 8 mois (du 1er mai au 31 décembre 2026).

**pour : 11          contre : 0          abstention : 0**

#### **5/ Budget primitif Forêt 2026**

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- approuve le budget primitif Forêt 2026 présenté ci-après
- autorise le Maire à procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, et ce, dans la limite de 7.5 % des dépenses réelles de la section d'investissement et de la section de fonctionnement.

##### **Fonctionnement**

Dépenses : 34 965.00 €          Recettes : 325 025.11 €

##### **Investissement**

Dépenses : 36 279.01 €          Recettes : 48 546.66 €

**pour : 11          contre : 0          abstention : 0**

#### **6/ Budget primitif Commune 2026**

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- approuve le budget primitif Commune 2026 présenté ci-après
- autorise le Maire à procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, et ce, dans la limite de 7.5 % des dépenses réelles de la section d'investissement et de la section de fonctionnement.

##### **Fonctionnement**

Dépenses : 197 910.00 €          Recettes : 280 202.90 €

##### **Investissement**

Dépenses : 160 747.35 €          Recettes : 177 747.35 €

**pour : 11          contre : 0          abstention : 0**

#### **7/ entretien des locaux**

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de confier l'entretien des locaux - mairie et sanitaires, salle François et salle de convivialité - à Madame Isabelle DENIER, auto-entrepreneuse, qui propose un forfait horaire de 18 € TTC. Les missions seront effectuées à la demande à compter du mois de juin 2026.

**pour : 11          contre : 0          abstention : 0**

### **INFORMATIONS, QUESTIONS DIVERSES**

Néant

Fin de la séance à 19h40

#### **Liste des délibérations prises lors de cette séance**

Désignation du secrétaire de séance

Approbation du procès-verbal de la séance précédente

Adhésion au CAUE

Convention pour la gestion des populations félines

Budget primitif Forêt 2026

Budget primitif Commune 2026

Entretien des locaux

**Liste des membres présents** : Dominique COURDIER, Alain GOGUEY, Fanny JEAN, Laurent MEILHAC, Bastien MONTARRY, Xavier MOREL, Marie-Madeleine ROUSSELOT, Christian RUEFF, Pascale SANTI, Marylène SIMONIN et Aude TOFFEL.

#### **Signatures :**

La secrétaire de séance,

Le Maire,  
Xavier MOREL